

COMMUNE DE HABARCO**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril, à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances selon les règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 6 avril 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs Nicolas CAPRON, Olivier GALLET, Sébastien BEUGIN, Laurent DUHAMEL, Florent ACTHERGAL, Christine CHABE, Gilles VASSEUR, Paul DAVANNE, Thierry ROBERT, Delphine MARECHAL

Etaient absents excusés :

Muriel MOMEUX ayant donné pouvoir à Sébastien BEUGIN,
Hélène LARDIER ayant donné pouvoir à Paul DAVANNE,
Pierre HENRY ayant donné pouvoir à Nicolas CAPRON
Laurent POUDROUX

Pierre CHABE

M Paul DAVANNE est élu secrétaire.
SEANCE : 11 AVRIL 2023

OBJET : VOTE DES TAUX DES TAXES COMMUNALES FONCIER BATI ET NON BATI.

La séance ouverte, le Maire expose à l'assemblée, que dans le cadre de l'établissement du budget primitif de l'année 2023, il y a lieu de voter le taux des taxes communales, à savoir, la taxe foncière bâtie et la taxe foncière non bâtie.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de voter les taux suivants, à savoir :

	Base d'imposition prévisionnelles 2023	Taux d'imposition 2023	Produit de référence
Taxe foncier bâti	468 600	32,03 %	150 093
Taxe foncière non bâti	51 700	36,18 %	18 705
Taxe d'habitation	8 963	9,68 %	868

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
A Habarcq, le 11 avril 2023
Le Maire,



COMMUNE DE HABARCOExtrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril, à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances selon les règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 6 avril 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs Nicolas CAPRON, Olivier GALLET, Sébastien BEUGIN, Laurent DUHAMEL, Florent ACTHERGAL, Christine CHABE Gilles VASSEUR, Paul DAVANNE, Thierry ROBERT, Delphine MARECHAL

Etaient absents excusés :

Muriel MOMEUX ayant donné pouvoir à Sébastien BEUGIN,
Hélène LARDIER ayant donné pouvoir à Paul DAVANNE,
Pierre HENRY ayant donné pouvoir à Nicolas CAPRON
Laurent POUDROUX
Pierre CHABE

M Paul DAVANNE est élu secrétaire.

SEANCE : 11 AVRIL 2023

OBJET : SUBVENTIONS COMMUNALES 2023 AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'un montant de 5500 € a été inscrit au budget primitif au compte 65748 : *Subventions aux associations*.
Il demande au conseil municipal de bien vouloir délibérer sur le montant à octroyer à chaque association.

Après avoir délibéré, le conseil municipal unanime, décide d'octroyer les subventions pour 2023, comme suit :

Coopérative école Habarcq	:	100 €
Club Sportif d'Habarcq Football	:	930 €
Association Donneurs de sang Agnez	:	40 €
Comité d'Animation « l'Idéale »	:	1850 €
Association RPI du Gy (ARPIG)	:	100 €

Et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
A Habarcq, le 11 avril 2023
Le Maire,



COMMUNE DE HABARCO

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril, à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances selon les règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 6 avril 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs Nicolas CAPRON, Olivier GALLET, Sébastien BEUGIN, Laurent DUHAMEL, Florent ACTHERGAL, Christine CHABE, Gilles VASSEUR, Paul DAVANNE, Thierry ROBERT, Delphine MARECHAL

Etaient absents excusés :

Muriel MOMEUX ayant donné pouvoir à Sébastien BEUGIN,
Hélène LARDIER ayant donné pouvoir à Paul DAVANNE,
Pierre HENRY ayant donné pouvoir à Nicolas CAPRON
Laurent POUDROUX
Pierre CHABE

M Paul DAVANNE est élu secrétaire.

SEANCE : 11 AVRIL 2023

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2023

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif pour 2023 qui se résume comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
RECETTES	Recettes réelles	418 454, 00 €	Recettes réelles	316 367, 04 €
	Résultat reporté 2022	86 637, 12 €	Résultat reporté 2022	124 423, 35 €
	Total	505 091, 12 €	Total	440 790, 39 €
DEPENSES	Dépenses réelles	417 411, 92 €	Dépenses réelles	323 297, 43 €
	Virement à l'investissement	87 680, 00 €	Résultat reporté 2022	117 492, 96 €
	Total	505 091, 12 €	Total	440 790, 39 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime, approuve le budget primitif 2023

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
A Habarcq, le 11 avril 2023
Le Maire,



Lors du vote du compte administratif	
Nombre de membres en exercice	<input checked="" type="checkbox"/> 15
Nombre de membres présents	<input checked="" type="checkbox"/> 14
Nombre de suffrages exprimés	<input checked="" type="checkbox"/> 13
Votes	Contre <input type="checkbox"/> Pour <input checked="" type="checkbox"/> 13

COMMUNE DE HABARCQ
 DELIBERATION
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
 SUR LE COMPTE DE GESTION
 SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats	
Nombre de membres en exercice	<input checked="" type="checkbox"/> 15
Nombre de membres présents	<input checked="" type="checkbox"/> 14
Nombre de suffrages exprimés	<input checked="" type="checkbox"/> 13
Votes	Contre <input type="checkbox"/> Pour <input checked="" type="checkbox"/> 13

Date de la convocation... 06/04/2023
 Séance du 11/04/2023 à 19 heures 00

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence (1) de M. BEUGIN, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par M. CAPRON après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, 1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

N° 2023/07

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		110 704,56 €
Part affectée à investiss		0,00 €
Opérations de l'exercice	323 932,78 €	424 288,69 €
Totaux	323 932,78 €	534 993,25 €
Résultat de clôture		211 060,47 €

INVESTISSEMENT	
DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
0,00 €	145 046,66 €
502 721,02 €	240 181,40 €
502 721,02 €	385 228,06 €
117 492,96 €	
117 492,96 €	
99 940,43 €	
93 010,04 €	
124 423,35 €	

ENSEMBLE	
DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
0,00 €	255 751,22 €
	0,00 €
826 653,80 €	664 470,09 €
826 653,80 €	920 221,31 €
	93 567,51 €

Besoin de financement
 Excédent de financement
 Restes à réaliser DEPENSES
 Restes à réaliser RECETTES
 Besoin total de financement
 Excédent total de financement

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

124 423,35 € au compte 1068 (recette d'investissement)
 86 637,12 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations MM. CAPRON Nicolas, BEUGIN Sébastien, GALLET Olivier, DUHAMEL Laurent,

ACTHERGAL Florent, CHABE Ghislain,
 VASSEUR Gilles, DAVANNE Paul, ROBERT
 Thierry, DELPHINE Maréchal.

Pour expédition conforme,
 Le Président (lors du vote du compte administratif),

Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats),



1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote.

2) En fonction des données communiquées par le comptable

COMMUNE DE HABARCO**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril, à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances selon les règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 6 avril 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs Nicolas CAPRON, Olivier GALLET, Sébastien BEUGIN, Laurent DUHAMEL, Florent ACTHERGAL, Christine CHABE Gilles VASSEUR, Paul DAVANNE, Thierry ROBERT, Delphine MARECHAL

Etaient absents excusés :

Muriel MOMEUX ayant donné pouvoir à Sébastien BEUGIN,
Hélène LARDIER ayant donné pouvoir à Paul DAVANNE,
Pierre HENRY ayant donné pouvoir à Nicolas CAPRON
Laurent POUDROUX
Pierre CHABE

M Paul DAVANNE est élu secrétaire.

SEANCE : 11 AVRIL 2023

OBJET : ADHESION DE LA COMMUNE D'HANNESCAMPES AU SYNDICAT DES EAUX DES VALLEES DU GY ET DE LA SCARPE

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la délibération prise par le Syndicat des eaux des Vallées du Gy et de la Scarpe dans sa réunion du 21 mars 2023 acceptant l'adhésion de la commune d'Hannescamps à compter du 1er janvier 2024.

Il informe l'assemblée que chaque commune membre doit également délibérer pour accepter ces adhésions.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime émet un avis favorable à l'adhésion de la commune d'Hannescamps au Syndicat des Vallées du Gy et de la Scarpe à compter du 1er janvier 2024.

Et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
A Habarcq, le 11 avril 2023
Le Maire,



COMMUNE DE HABARCO**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril, à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances selon les règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 6 avril 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs Nicolas CAPRON, Olivier GALLET, Sébastien BEUGIN, Laurent DUHAMEL, Florent ACTHERGAL, Christine CHABE Gilles VASSEUR, Paul DAVANNE, Thierry ROBERT, Delphine MARECHAL

Etaient absents excusés :

Muriel MOMEUX ayant donné pouvoir à Sébastien BEUGIN,
Hélène LARDIER ayant donné pouvoir à Paul DAVANNE,
Pierre HENRY ayant donné pouvoir à Nicolas CAPRON
Laurent POUDROUX
Pierre CHABE

M Paul DAVANNE est élu secrétaire.

SEANCE : 11 AVRIL 2023

OBJET : CONVENTION AVEC LA FDE POUR LA VIDEOPROTECTION

Monsieur le Maire, assisté de Paul Davanne, rappelle que dans le cadre de l'installation de la vidéoprotection, le matériel sera installé sur les supports de lignes ENEDIS. Il convient donc de passer une convention avec ENEDIS et la FDE pour une utilisation conforme.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime émet un avis favorable à cette convention et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
A Habarcq, le 11 avril 2023
Le Maire,



COMMUNE DE HABARCO**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril, à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances selon les règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 6 avril 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs Nicolas CAPRON, Olivier GALLET, Sébastien BEUGIN, Laurent DUHAMEL, Florent ACTHERGAL, Christine CHABE Gilles VASSEUR, Paul DAVANNE, Thierry ROBERT, Delphine MARECHAL

Etaient absents excusés :

Muriel MOMEUX ayant donné pouvoir à Sébastien BEUGIN,
Hélène LARDIER ayant donné pouvoir à Paul DAVANNE,
Pierre HENRY ayant donné pouvoir à Nicolas CAPRON
Laurent POUDROUX
Pierre CHABE

M Paul DAVANNE est élu secrétaire.

SEANCE : 11 AVRIL 2023

OBJET : TRAVAUX DE LA RUE D'AUBIGNY – ACCEPTATION DEVIS ENEDIS

Dans le cadre des travaux prévus rue d'Aubigny pour l'enfouissement du câble haute tension, un devis a été proposé par ENEDIS

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime émet un avis favorable au devis et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
A Habarcq, le 11 avril 2023
Le Maire,



COMMUNE DE HABARCO**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril, à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances selon les règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 6 avril 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs Nicolas CAPRON, Olivier GALLET, Sébastien BEUGIN, Laurent DUHAMEL, Florent ACTHERGAL, Christine CHABE Gilles VASSEUR, Paul DAVANNE, Thierry ROBERT, Delphine MARECHAL

Etaient absents excusés :

Muriel MOMEUX ayant donné pouvoir à Sébastien BEUGIN,
Hélène LARDIER ayant donné pouvoir à Paul DAVANNE,
Pierre HENRY ayant donné pouvoir à Nicolas CAPRON
Laurent POUDROUX
Pierre CHABE

M Paul DAVANNE est élu secrétaire.

SEANCE : 11 AVRIL 2023

OBJET : TRAVAUX DE LA RUE D'AUBIGNY – CONSULTATION D'UN BUREAU D'ETUDES

Dans le cadre des travaux prévus rue d'Aubigny pour l'enfouissement du câble haute tension, et sur proposition de Paul Davanne, il est suggéré au conseil de faire appel à un bureau d'étude afin d'étudier l'enfouissement complet des lignes ENEDIS.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime émet un avis favorable au démarchage d'un bureau d'étude et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
A Habarcq, le 11 avril 2023

Le Maire,



COMMUNE DE HABARCO

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril, à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances selon les règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 6 avril 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs Nicolas CAPRON, Olivier GALLET, Sébastien BEUGIN, Laurent DUHAMEL, Florent ACTHERGAL, Christine CHABE Gilles VASSEUR, Paul DAVANNE, Thierry ROBERT, Delphine MARECHAL

Etaient absents excusés :

Muriel MOMEUX ayant donné pouvoir à Sébastien BEUGIN,
Hélène LARDIER ayant donné pouvoir à Paul DAVANNE,
Pierre HENRY ayant donné pouvoir à Nicolas CAPRON
Laurent POUDROUX
Pierre CHABE

M Paul DAVANNE est élu secrétaire.
SEANCE : 11 AVRIL 2023

OBJET : RECEPTION DE LA SUBVENTION FIEET

Pour rappel une subvention a été accordée dans le cadre du FIEET pour les travaux de plantation. Une délibération d'acceptation de la subvention accordée par le département est nécessaire.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime, approuve le versement de la subvention

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
A Habarcq, le 11 avril 2023
Le Maire,



COMMUNE DE HABARCO

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril, à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances selon les règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 6 avril 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs Nicolas CAPRON, Olivier GALLET, Sébastien BEUGIN, Laurent DUHAMEL, Florent ACTHERGAL, Christine CHABE Gilles VASSEUR, Paul DAVANNE, Thierry ROBERT, Delphine MARECHAL

Etaient absents excusés :

Muriel MOMEUX ayant donné pouvoir à Sébastien BEUGIN,
Hélène LARDIER ayant donné pouvoir à Paul DAVANNE,
Pierre HENRY ayant donné pouvoir à Nicolas CAPRON
Laurent POUDROUX
Pierre CHABE

M Paul DAVANNE est élu secrétaire.

SEANCE : 11 AVRIL 2023

OBJET : TRAVAUX DE VMC DANS LA SALLE DES FETES

Les travaux de VMC de la salle des fêtes avaient été acceptés précédemment, il incombe donc d'accepter le devis proposé.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime valide le devis et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
A Habarcq, le 11 avril 2023
Le Maire,

